

# 2017

Piscine Intercommunale  
Abymes, Gosier, Pointe à  
Pitre

.....



## [PROJET D'ETABLISSEMENT]

Une équipe, une vision, un projet



## Sommaire

<u>SYNDICAT MIXTE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE POINTE A PITRE ABYMES GOSIER</u> .....	20
<u>PREAMBULE</u> .....	20
<u>UN PEU D'HISTOIRE...</u> .....	23
<u>I) Des objectifs généraux liés à une histoire commune</u> .....	23
<u>II) Un projet en constantes mutations</u> .....	24
<u>DIAGNOSTIC STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE</u> .....	27
<u>Opportunités</u> .....	27
<u>Menaces</u> .....	28
<u>Forces</u> .....	28
<u>Faiblesses</u> .....	29
<u>LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LEURS FICHES ACTIONS</u> .....	31
<u>LE PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT</u> .....	33

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE POINTE A PITRE ABYMES GOSIER



### PREAMBULE

#### *Pourquoi un projet d'établissement ?*

Dans le cadre d'une démarche concertée, les salariés, administrateurs, partenaires et usagers de la piscine Intercommunale Gosier, Abymes, Pointe à pitre ont élaboré un projet d'établissement qui définit les objectifs en matière de qualité des prestations et qui rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure. La réalisation de cet outil a en effet, associé dans une dynamique de Co construction, pour sa production, différentes parties prenantes et mobiliser, stimuler pour sa mise en œuvre les équipes.

**Il était en effet important de pouvoir, dans un document commun, formaliser la raison d'agir de la structure et donner du sens aux différentes actions mises en œuvres et celles à venir.** Cette démarche permettait :

- de faire le point à un instant donné sur la Piscine Intercommunale
- Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (villes participantes, salariés et usagers, autres partenaires).
- Présenter et communiquer sur la structure.

Le projet d'établissement donc va décrire ce qui existe, d'où l'on part et se projeter dans l'avenir en décrivant au moyen d'orientations une évolution souhaitable et une ambition réaliste au travers d'un chemin à parcourir pour aboutir au but recherché.

**Pour la Piscine Intercommunale, le projet d'établissement devient le document de référence tant en interne que vis-à-vis de l'ensemble des destinataires vers lesquels il sera diffusé.**

Deux finalités principales du projet peuvent être identifiées :

- clarifier le positionnement institutionnel de la structure et indiquer les évolutions en termes de public et de missions ;
- donner des repères aux professionnels dans l'exercice de leur activité et conduire l'évolution des pratiques et de la structure dans son ensemble

La réalisation de ce projet est d'abord le fruit d'une démarche

### **L'organisation de la démarche**

Il était important de **partager cette démarche d'élaboration du projet d'établissement** avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les activités de la structure.

#### *La méthode générale*

L'ensemble des acteurs ont directement ou indirectement contribué à l'élaboration de ce projet. Les avis et les observations et analyses ont été pris en compte. L'administration générale de la piscine s'est fait assister dans la démarche par un consultant chargé de les accompagner dans les différentes phases d'élaboration du projet. On peut souligner les étapes majeures

#### *1. Constitution d'un comité de pilotage*

##### **Composition :**

Président et /ou un Vice-Président – DGS – Chargée de Développement - Directeur de l'organisation et du management (accueil /Pôle Aquatique) - Consultant

La mission de ce comité a été de fixer le cadre de réalisation de la démarche, de valider les productions et d'apporter un éclairage sur la faisabilité des différentes actions projetées.

#### *2. Création d'un groupe de réflexion – organe de production vers la mise en œuvre.*

##### **Composition :**

Un élu / DGS / responsables Aquatiques / techniques / financier / Consultant

Ce groupe de travail qui s'est réunis régulièrement a ainsi travaillé tantôt en groupe, tantôt en binôme sur le projet d'établissement (phase diagnostic, définition des enjeux, des orientations, déclinaisons en plan d'actions, etc.)

### *3. La participation des usagers et des autres acteurs*

Dans le cadre du processus de démocratie participative, il était important de recueillir l'avis et avoir le regard des usagers sur le développement et le positionnement de la Piscine intercommunal. Au travers d'enquêtes menées et d'entretien auprès de panel d'utilisateur, leur avis a été recueilli et intégré dans la rédaction de ce document.

### *4. La circulation de l'information*

Les données collectées et analysées ont fait l'objet d'échanges entre les différentes parties prenantes lors de réunions collectives (comité de pilotage, groupe de travail, entretiens bilatéraux, etc.). Les échanges aussi se sont fait également par courriel.

Dans le cadre de la communication, les informations seront partagées sur la page Facebook de la structure et via le site internet

### *5. Les instances et les procédures de validation*

- *Le Conseil Syndical ou le président par délégation*
- *Les procédures de validation sont les délibérations, les conventions, les arrêtés*

## UN PEU D'HISTOIRE....

### **I) Des objectifs généraux liés à une histoire commune**

La création de la piscine intercommunale Gosier, Abymes, Pointe à Pitre relève de deux principales motivations qui ont conduit à l'époque l'action des décideurs.

#### **A) Une motivation avant tout sportive**

L'élément sportif semble en premier lieu, avoir été, à l'origine de la création du concept de la piscine intercommunale.

En effet, ce projet a été initié par M. ROBERT Geoffroy, qui occupait à l'époque, le poste de Conseiller Technique Régional (CTR) en Guadeloupe. Il s'agissait de développer et de vulgariser la pratique de la natation, surtout compte tenu des atouts de l'île, et de susciter des vocations, permettant de faire émerger de futurs champions en capacité de représenter honorablement le territoire. La Guadeloupe, avant 1972, ne disposait que de quelques équipements collectifs pour la pratique de la natation :

- la piscine du CREPS
- La piscine de Darboussier
- la piscine du lycée de Baimbridge, de construction plus récente mais principalement réservée pour les scolaires.

Sur la Basse Terre, il n'existait aucun équipement collectif de la sorte. L'apprentissage de la natation se faisait principalement au CREPS qui drainait tous les enfants des communes de la Basse Terre.

L'engagement des élus et de l'Etat, aboutissaient en 1972 à l'inauguration de la piscine intercommunale de Rivière des Pères corrigeant ce déséquilibre.

Pour la Grande Terre et singulièrement le Centre, l'implantation de la piscine intercommunale des Abymes, Pointe à Pitre, Gosier va se réaliser en 1976.

Saisissant l'opportunité offerte par le proviseur du lycée de Baimbridge, M. SARLAT, de céder le terrain actuel de la piscine pour le franc symbolique, M. ROBERT et M. THEODORE FAUSTIN, Président alors du Syndicat Intercommunal Abymes, Pointe à Pitre, Gosier ont ainsi fait bénéficier au territoire cet outil permettant ainsi à tous l'apprentissage de la natation.

#### **B) une dimension sociale**

La construction de la piscine intercommunale sur ce territoire poursuivait également des buts autres que sportifs :

- Elle permettait d'éviter les drames de noyade fréquemment constatés alors.

- En outre, elle favorisait l'accès à des emplois d'encadrement conditionnés par la réussite à une épreuve de natation. En effet, de nombreux Guadeloupéens ne sachant pas nager, échouaient systématiquement à des concours comportant cette épreuve.

## **II) Un projet en constantes mutations**

### **A) Les infrastructures d'origine**

A l'inauguration de la piscine intercommunale en 1976, la population des trois villes Gosier, Abymes, Pointe à Pitre, disposait d'une infrastructure comprenant :

- un bassin de 50M, avec un plongeoir, ce dernier n'étant pas homologué pour en bassin olympique
- une pataugeoire
- un bassin d'apprentissage

Le syndicat réunissant les trois communes a été spécifiquement créé à cet effet afin de gérer l'équipement et ainsi de répondre aux missions de services publics

Les responsables politiques des Territoires de GOSIER/ABYMES/POINTE A PITRE, ont donc pris en compte l'importance d'une mise en commun de leurs moyens, compte tenu de leurs atouts respectifs, mais également de leurs faiblesses.

En effet, ces communes urbaines disposant de peu de linéaire de plage sur leur frange littorale ont jugé opportuns d'unir leurs moyens afin de réaliser des structures permettant à l'ensemble de leurs concitoyens de pratiquer la natation

### **B) Des mutations liées à des éléments de contexte**

Bien que sans lien direct avec le projet et sa réalisation (démarré bien avant), Les évènements de 1976 (manifestations volcaniques de la Soufrière), se traduisant par l'arrivée en Grande Terre d'une population supplémentaire vont également amplement justifier la réalisation de cet équipement par l'accroissement de la fréquentation et l'utilisation de la piscine nécessitant de nouvelles évolutions

Pour répondre à l'augmentation des usagers de la piscine, un bassin supplémentaire de 25 m de huit couloirs a été ajouté. La pataugeoire et le bassin d'apprentissage ont été modifiés et déplacés.

Cette première tranche de travaux a permis d'offrir environ 1 700 m<sup>2</sup> de plan d'eau douce, pour toutes les tranches d'âges et tous les niveaux de pratique de la natation, sur les quatre bassins.

Aujourd'hui, en termes d'infrastructures, il y a :

-un bassin de 50M, avec 6 couloirs

-un bassin de 25M, avec 8 couloirs

-un bassin d'apprentissage

-une pataugeoire

En regard de la situation de départ, l'évolution majeure concerne, principalement, le bassin de 25M.

### **L'apport de responsables politiques**

L'implication de personnalités politiques et administratives, telles que M.A LARA(DGS) et M.R. Serge NABAJOTH (Maire des ABYMES) ont été pour beaucoup dans le rayonnement de la piscine intercommunale.

Sous leur impulsion, un projet de développement et de modernisation de l'outil va être lancé. En plus de la création d'un bassin olympique pouvant recevoir des manifestations internationales et positionner la Guadeloupe comme pôle régional de compétition, il s'agissait réaliser un véritable complexe sportif et de loisir (incluant espace d'hébergements, crèche-halte-garderie, bowling...) sur les 4 hectares que possèdent la Piscine

Le décès de ces deux personnalités, s'est traduit par un arrêt du projet tout au moins dans sa forme initiale.

Dans le cadre du présent projet d'établissement, il y a eu lieu de s'appuyer sur la vision des prédécesseurs afin de mieux définir les orientations stratégiques de la piscine intercommunale. Il a été également légitime de se poser certaines questions qui ont aidé à déterminer le choix des orientations stratégiques :

### **Une évolution contextuelle faisant naître un important questionnement**

Au regard des évolutions politiques, juridiques et sociétales qui s'imposent à notre territoire, il importait de s'interroger sur les enjeux de mutation ou d'adaptation de la structure.

1. S'agissant des nouveaux contours de l'intercommunalité, Pointe à Pitre et Abymes font parties d'une communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE tandis que le Gosier fait partie d'une autre communauté des communes, celle de la RIVIERA DU LEVANT. Comment inscrire le développement et la mise en œuvre des projets nouveaux dans les nouveaux cadres d'intervention des principaux financeurs et partenaires ? Quelles sont les conditions de la mutation, mais également quelles en sont les limites ?

2. la question du foncier est aussi à intégrer dans la réflexion. Comment exploiter au mieux la réserve foncière dont dispose l'établissement dans la perspective des orientations stratégiques?

3. Aujourd'hui, l'absence de piscine olympique en Guadeloupe (contrairement au projet qui prend actuellement corps en Martinique) doit également être un paramètre à intégrer dans la définition du présent projet.

4. En termes d'offre de services également, il y a lieu de tenir compte des attentes des différents publics et d'inscrire l'activité de la structure dans une démarche tenant compte de la transformation de la société guadeloupéenne et des nouveaux besoins qui naissent d'une société de consommation.

5. Que dire encore de l'évolution de l'activité de natation en Guadeloupe (démocratisation des piscines privées...) mais aussi des autres activités annexes qui font que les espaces aquatiques se doivent de développer des services et des produits de santé et de loisirs pour répondre à des besoins nouveaux.

6. Enfin la question des ressources humaines doit aussi être envisagée (quel projet, mais surtout avec qui ?) afin d'identifier les enjeux principaux et de déterminer les orientations principales qui gouverneront le choix des décideurs.

Ces différents aspects liés à l'histoire, au contexte socio-économique, législative nous conduit à dresser un tableau des forces et faiblesses, opportunités et menaces de la piscine intercommunale dans le cadre d'un diagnostic opérationnel.

## DIAGNOSTIC STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

L'analyse des forces et faiblesses de la Piscine Intercommunale (PIC) ainsi que les opportunités et les menaces issues de l'environnement a permis de déterminer les atouts dont elle dispose pour une pérennisation et un développement durable de ses activités ou de son offre de service

Cette analyse a contribué à la définition des objectifs à court, moyen ou long terme qui concrétisera sa stratégie.

Nos différents échanges tant au niveau du comité de pilotage, du groupe de travail, des rencontres avec le personnel des pôles nous ont permis de mettre en évidence des objectifs cohérents avec :

- ce que la PIC veut faire (ses finalités),
- ce que la PIC a la capacité de faire (ses ressources et ses compétences),
- ce qu'elle devrait faire (saisir les opportunités et éviter les menaces de son environnement)
- et ce qu'elle est autorisée à faire (tenir compte des obligations et des pressions sociales qui s'exercent sur elle).

### Opportunités

La structure se doit d'être en capacité de saisir les opportunités qui s'offrent à elle au regard des éléments suivants :

1. La PIC est située à proximité des deux cités scolaires les plus importantes de la Guadeloupe (Baimbridge et Jardins d'Essai). La population scolaire est estimée à plus de 4 000 individus (élèves et autres personnels). Le lycée de Baimbridge est concerné par une vaste opération de reconstruction qui représente une opportunité pour la structure. Les travaux d'un coût de 170 millions d'euros sont prévus pour durer sept ans, divisés en trois phases :
  - i. La démolition de la partie sportive, laquelle laissera place, au bout de trente-huit mois, aux bâtiments d'enseignement, administratifs, de l'internat et du CDI
  - ii. **La destruction des édifices d'enseignement actuels** pour construire le gymnase et le restaurant scolaire -communs avec le LPO Chevalier de Saint-Georges après trente-et-un mois de travaux ;
  - iii. **La reconstruction en dix-neuf mois du plateau sportif** incluant deux gymnases, une piscine et un terrain de sport avec une piste d'athlétisme de 400m.

Il s'agit d'envisager l'adaptation d'une offre de service en direction de ce public dans le cadre d'un partenariat entre ces lycées et la PIC

2. Au niveau régional, la PIC peut se saisir de certains enjeux sportifs dans le domaine de la natation et des enjeux de société qui se pose actuellement avec acuité. En termes d'enjeux sportifs, il s'agit notamment :
  - i. De doter le territoire de la Guadeloupe d'une véritable piscine olympique permettant l'organisation de manifestations internationales et d'homologuer des temps.
  - ii. De faire de la Guadeloupe dans le cadre de partenariat, un lieu d'entraînement en hiver pour des compétiteurs venant des climats froids.
  - iii. En termes d'enjeux de société et notamment de santé publique, la PIC est en capacité de développer une offre santé en faveur des personnes en surcharges pondérales, d'hypertendus et de personnes victimes de maladies cardiovasculaires. En Guadeloupe, les statistiques indiquent que chez l'adulte la fréquence du surpoids est de 55%, avec une prévalence de l'obésité de 23% (15% dans l'Hexagone). Chez les enfants de 5 à 14 ans, 23% sont en surpoids (soit un enfant sur cinq), et 9% sont obèses, contre 3,5% dans l'Hexagone. Dans le domaine de l'hypertension, elle a été identifiée chez 29,2% des participants d'une étude en Guadeloupe, 27,6% en Martinique, 17,9% en Guyane, et 24,5% en Polynésie.

## Menaces

1. Le financement des projets menés par la structure peut être menacé par l'évolution de l'implication des partenaires financiers actuels (les villes faisant partie du syndicat). Cette implication n'est pas extensible. On note même une diminution de la dotation globale à euro constant de l'activité traditionnelle et ce constat implique que d'autres formes de financement soient trouvées pour le développement de l'activité de la PIC
2. Une autre menace a été identifiée au niveau de l'évolution du contexte juridique et institutionnel. En effet, Quid de la législation en matière de gestion d'équipements collectifs dans le cadre des grands changements qui s'opèrent (intercommunalités, décentralisation, etc).
3. La modification de la composition du syndicat peut également intervenir compte tenu de la nouvelle donne introduite par l'appartenance à des intercommunalités distinctes le Gosier d'une part et Abymes/Pointe à Pitre d'autre part.

## Forces

1. Une situation géographique stratégique qui place la piscine intercommunale en plein cœur d'une importante zone urbaine et économique en pleine reconfiguration et mutation. Le complexe sportif se trouve sur le territoire des Abymes à proximité de Pointe à Pitre. La densité de la population y est importante (Grand Camp, Lacroix, Mortenol, Anquetil, Raizet, etc. Ces espaces d'habitations sont les lieux de vie de plus de la moitié des habitants de ces territoires. Ils se caractérisent par des ensembles immobiliers d'habitation collective ne disposant que rarement d'équipements de sport et de loisirs. La PIC est donc un outil structurant du territoire et une offre réelle

en matière de natation pour les écoles, les associations sportives, les particuliers, les entreprises et administrations qui y sont implantés.

- i. Les bâtiments d'accueil (hall, vestiaires) sont neufs et viennent d'être mis en service
  - ii. De nombreuses écoles de natation sont hébergées pour la pratique des différentes disciplines
  - iii. Les instances Guadeloupéennes de la natation sont des partenaires historiques. Les relations sont excellentes
2. La PIC dispose d'une réserve foncière de 4 hectares. L'emprise actuelle des bâtiments et de la piscine n'occupe approximativement qu'un tiers de la surface totale. Dans la perspective d'un développement et d'une diversification de ses activités, ces éléments constituent un atout indéniable permettant de répondre à une demande réelle. Les offres d'équipement de loisirs aquatiques sont faibles sur le territoire. La possibilité d'aménager un mini parc d'attraction autour des activités nautiques peut être un atout indéniable pour la PIC
  3. L'engagement financier des villes constituant le syndicat constitue un facteur de stabilité non négligeable et permet à la structure d'envisager la poursuite de ses missions premières en sécurité et envisager le développement d'activités nouvelles.
  4. Le personnel permanent dispose d'un niveau de compétence et de qualification reconnu. Les ETAPS formant le pôle aquatique possèdent une solide expérience et un savoir-faire qui constituent un atout pour le développement des activités futures

En matière de forces, on pourrait en énumérer davantage. Toutefois il y lieu de tenir compte des faiblesses de la structure, et de prendre en compte les menaces auxquelles elle peut être exposée

## **Faiblesses**

Le groupe de travail a distingué certaines faiblesses pouvant compromettre le développement de la PIC. On peut les classer en deux groupes :

1. La résistance au changement liée à plusieurs facteurs :
  - a. Un sentiment pour certains de ne pas être entendus dans des revendications considérées comme légitimes ou d'être écartés des décisions qui les touchent au premier chef.
  - b. Une lassitude occasionnée par une situation de routine résultant de l'absence de décision suite aux propositions formulées par le passé. « chacun gère son pré carré »
  - c. Une crainte de voir s'alourdir la charge de travail lors de la mise en place de nouveaux projets.

Il est également clair que toute initiative nouvelle entrainera une nécessaire reconfiguration des missions au sein de la structure et la mise à jour des compétences par la formation.

2. Le niveau d'implication de l'encadrement et l'absence de coordination sont également perçus comme des faiblesses de l'organisation actuelle de la PIC, un frein à la mise en œuvre des projets arrêtés. Il y a lieu de penser à une remobilisation et la restauration du dialogue en s'appuyant sur une fonction de management restaurée.

Ces constats sont repris dans la synthèse suivante :



Les éléments d'analyse exposés précédemment ont ainsi été pris en compte dans la rédaction du projet d'établissement. Ils ont permis d'identifier les axes stratégiques qui sous-tendent les actions à court, moyen et long termes qui seront mises en œuvre par la PIC.

## LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LEURS FICHES ACTIONS

Les constats et les analyses opérés dans le cadre du projet d'établissement conduisent à positionner la PIC de manière à répondre aux enjeux qui se présentent. Trois axes de développement ont été identifiés et se déclinent en fiches actions à mettre en œuvre.

Ces fiches actions reprennent les objectifs poursuivis, précise la nature de l'action engagée, le ou les pôles impliqués, le pilote et les indicateurs de réalisation.

### **AXE 1 : Mettre en place une démarche qualité afin d'assurer une continuité du service public dans le cadre des activités traditionnelles.**

La mise en place d'une démarche qualité, par l'établissement, a pour objectifs de maîtriser la qualité de ses services. Elle permet ainsi de répondre aux exigences des usagers dans le cadre de la mission qui lui a été attribuée, de limiter la perte en interne, d'améliorer la régularité du service, de structurer ainsi la PIC et d'améliorer sa notoriété.

Consciente de l'enjeu de fidéliser et répondre aux attentes des usagers, l'inscription de la PIC dans une démarche de qualité apparait comme prioritaire. Il s'agit de maintenir ou d'améliorer le niveau de service aux usagers habituels et d'être en capacité d'accueillir de nouveaux clients.

Six fiches actions ont été retenues sur cet axe :

- a. Qualifier l'accueil et le pôle aquatique par la mise à jour de la formation et l'élévation du niveau de compétence des agents.
- b. Améliorer le niveau général d'information, d'orientation et de communication en direction des usagers
- c. Poursuivre l'aménagement et l'embellissement de la PIC par la création d'un espace de convivialité, de restauration.
- d. Améliorer l'hygiène aux abords des bassins par la modification de la posture des agents et des usagers
- e. Réorganisation de l'école de natation sur les dimensions d'effectif, de pédagogie, de sécurité
- f. Améliorer la communication intra service (panneau d'affichage, réunion de service régulière, compte rendu, suivi des décisions) et inter service

## **AXE 2 : Développer et diversifier l'offre de services dans le domaine des loisirs et de la santé**

L'offre de service de la PIC doit également s'adapter à l'évolution du mode de vie de la société de la Guadeloupéenne. La transformation de cette dernière impose de répondre à la fois aux enjeux de santé public (liés à l'obésité et à l'hypertension) et à la demande d'équipements de loisirs aquatiques non actuellement disponible sur le territoire.

L'optimisation du foncier actuel est également à prendre en compte à ce titre puisque la poursuite de l'aménagement des lieux est à prendre en compte afin de proposer une offre en adéquation.

Il s'agit de s'appuyer sur les enseignements tirés des expérimentations menées par le passé (piscine en famille, aquagym, baby club, etc.) pour développer les offres renouvelées.

Quatre fiches actions ont été élaborées sur cet axe :

- a. Préparation à l'accouchement en piscines
- b. Lutte contre le surpoids et l'hypertension : gymnastique douce ou aquagym
- c. Piscine en famille, une journée à la piscine
- d. Piscine sur mesure

## **AXE 3 : faire de la PIC, un outil d'accueil et de formation des sportifs de hauts niveaux dans le domaine de la natation en Guadeloupe.**

Le développement de cet axe tourne autour de deux idées fondamentales :

- a. Développer une offre de service en faveur des sportifs de haut niveau étrangers ou de l'hexagone
- b. Poursuivre l'aménagement en Centre d'accueil et d'hébergement (salle de sport, sauna, chambres), développer une offre de formation,
- c. Contractualiser avec les lycées du territoire

## LE PROGRAMME OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Des fiches actions ont été élaborées en concertation avec les différents participants

*Dans un souci d'harmonisation les fiches actions sont classées par axe. Chaque fiche rappelle les enjeux, les objectifs visés, les bénéficiaires, le contenu de l'action, les partenaires impliqués, les moyens mis en œuvre et les indicateurs d'évaluation*

### **Comment utiliser ces fiches actions ?**

Le conseil d'administration et la direction de la PIC vont déterminer le degré de priorité dans la mise en œuvre de chacune des fiches actions. En effet les actions peuvent être classées en fonction :

- Du degré d'urgence
- Du niveau de technicité qu'elles peuvent exiger dans la mise en œuvre
- Du coût d'investissement (matériel et humain)
- De la durée de mise en œuvre

Les pilotes identifiés des actions devront au regard de ces critères établir des groupes de travail afin de constituer un dossier technique et économique mettant en évidence les conditions et les modalités pratiques de mise en œuvre.

La méthode **QQOQCCP** : **Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi**, est un outil adaptable pratique qui permettra la récolte d'informations précises et exhaustives pour mener à bien ces actions

**AXE 1 : Mettre en place une démarche qualité afin d'assurer une continuité du service public dans le cadre des activités traditionnelles.**

**Fiche action 1.1** *Qualifier l'accueil et le pôle aquatique par la mise à jour de la formation et l'élévation du niveau de compétence des agents.*

<b>Objectifs</b>	Le pôle accueil et le pôle aquatique sont des services directement en contact avec les usagers de la piscine. Qu'il s'agisse d'accueil physique ou d'accueil téléphonique, la démarche qualité qui est mise en œuvre doit permettre à ces derniers d'être prise en charge de façon professionnelle par un personnel dont la compétence est régulièrement renouvelé.
<b>Nature de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins en formation dans le cadre des entretiens individuels annuels avec le responsable RH</li> <li>- Mise en œuvre dans le cadre du plan pluriannuel de formation, des actions de formation et de professionnalisation des personnels en lien avec leur fonction (accueil, information, communication, enseignement) afin d'améliorer la prise en charge des usagers de la piscine</li> </ul>
<b>Pilote</b>	<b>Pôle administration</b> en relation avec les pôles concernés
<b>Partenaires</b>	OPCA, DIECCTE pour le financement FSE
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'actions conduites/ Nombre de professionnels entrés en formation

**Fiche action 1.2 Améliorer le niveau général d'information, d'orientation et de communication en direction des usagers**

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>En relation avec l'accueil des usagers, il y a lieu d'améliorer le contenu de l'information délivrée par une communication continue et efficace sur l'activité et les services offerts par la PIC</p> <p>la mise en place d'un processus structuré et collaboratif de production, de validation et d'actualisation des informations administratives est un levier important d'amélioration de la qualité.</p> <p>Renforcer la réactivité de la mise à jour des contenus</p>
<p><b>Nature de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un processus structuré et collaboratif de production des contenus d'information en direction des usagers, entre les différents services de la PIC</li> <li>- Structurer la validation des contenus</li> <li>- Veiller à l'actualisation des contenus en identifiant pour chaque contenu un responsable de la production et de la validation</li> <li>- assurer un référencement des informations sur l'activité de la PIC dans les moteurs de recherche et les supports des partenaires, prévoir des liens internet</li> <li>- identifier les sites connexes et mettre des liens internet : du site de la PIC vers l'extérieur et inversement en mettant des liens sur les sites des partenaires</li> <li>- gérer la mise à jour des contenus sur Facebook et le Site internet</li> <li>- favoriser également la circulation en interne de l'information</li> </ul>
<p><b>Pilote</b></p>	<p><b>Pôle accueil</b></p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Les autres pôles, les associations hébergées, les villes partenaires,</p>
<p><b>Indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre (par mois) de consultation du site et de la page Facebook,</li> <li>- nombre de liens utilisés par les usagers vers les sites des partenaires</li> <li>- nombre de partenaires prioritaires identifiés ;</li> <li>- pourcentage de mes contenus utilisé par les autres administrations ;</li> </ul>

**Fiche action 1.3** *Poursuivre l'aménagement et l'embellissement de la PIC par la création d'un espace de convivialité, de restauration.*

<b>Objectifs</b>	Outre la dimension aquatique, il s'agit d'élargir l'offre de service en dotant la PIC d'un espace convivial, agréable permettant aux usagers de consommer des services payants
<b>Nature de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'aménagement des abords de la structures (embellissement), aménagement de zone d'attente à l'intérieure et à l'extérieure.</li> <li>- mettre de la musique d'ambiance aux abords du plan d'eau</li> <li>- Mettre à disposition des usagers d'une zone Wifi</li> <li>- aménager un espace de restauration payant ouvert au public ou des distributeurs automatique. L'espace de restauration pourrait prendre la forme d'une concession à un commerçant</li> </ul>
<b>Pilote</b>	<b>Direction de l'établissement, services techniques</b>
<b>Partenaires</b>	Les autres pôles, les associations hébergées, les villes,
<b>Indicateurs</b>	Indicateurs physiques de réalisation Accroissement de la fréquentation et de la consommation

#### Fiche action 1.4 Améliorer l'hygiène et la sécurité aux abords des bassins

<b>Objectifs</b>	L'exigence de qualité impose également que les règles d'hygiène et de sécurité soient constamment mises en avant dans le service aux usagers et qu'elles s'imposent à tous. Il importe qu'une véritable action de sensibilisation et de communication permanente puisse développer des réflexes naturels chez toutes les personnes en contact avec le milieu aquatique
<b>Nature de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- campagne d'affichage et signalétique appropriée pour rappeler les règles d'hygiène</li><li>- Organisation de sessions de formation (pique de rappel) pour les agents sur les postures à avoir en matière d'hygiène et de sécurité.</li><li>- Campagne de sensibilisation des usagers, diffusion de films sur les écrans notamment sur l'accès aux vestiaires</li><li>- mise à disposition systématique de sur chaussures aux agents d'entretien</li><li>- Mise à jour du POSS (cahier de sécurité, registre des doléances)</li></ul>
<b>Pilote</b>	<b>Direction de l'établissement,</b>
<b>Partenaires</b>	Les autres pôles, les associations hébergées, les usagers,
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'incidents relevés

**Fiche action 1.5 Réorganisation de l'école de natation dans les domaines de l'effectif, de la pédagogie, de la sécurité**

<b>Objectifs</b>	L'école de natation constitue le socle de base pour l'apprentissage de la natation. Pour assurer pleinement cette mission, il convient qu'elle soit calibrée en matière d'effectif, de pédagogie afin de garantir un enseignement de qualité. Au fil des années, certains paramètres ont été négligés, il s'agit de revisiter le concept même afin de redonner à l'école de natation de la PIC ses lettres de noblesse pour qu'elle soit l'une des meilleures de la Guadeloupe.
<b>Nature de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Retravailler sur les dimensions pédagogiques</li><li>- Revoir les périodes d'ouverture et de fermeture des sessions de recrutement</li><li>- Revoir les niveaux des classes et les effectifs maximum</li><li>- S'assurer du respect des plannings</li></ul>
<b>Pilote</b>	<b>Pôle Aquatique,</b>
<b>Partenaires</b>	Direction de la PIC,
<b>Indicateurs</b>	Effectifs avant et après Les résultats aux examens

Fiche action 1.6 Améliorer la communication intra et inter services

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Pour organiser l'exécution technique du travail au sein de la PIC ou pour définir les relations sociales, l'information est toujours nécessaire à l'intérieur et entre les services. Insuffisante, surabondante et inutile, freinée, filtrée, déformée, douteuse, etc., elle est rarement satisfaisante. Bien qu'elles ne puissent pas être isolées de l'ensemble des difficultés de la structure, il est possible d'optimiser sa qualité, d'aménager sa circulation et de redonner aux interlocuteurs leur crédibilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la communication interne à l'intérieur d'un même pôle entre les différents services de la structure.</li> <li>• Amener les personnes à travailler en interservices.</li> <li>• Sortir de son cadre de référence pour entrer dans la logique de l'autre</li> </ul>
<p><b>Nature de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- former les cadres dans la conduite des réunions de service et dans la communication</li> <li>- Revoir et améliorer l'utilisation des outils classiques (panneaux d'affichage, notes internes,)</li> <li>- Mise en place d'un système de compte rendu des réunions de service plus formalisé et s'assurer de sa circulation.</li> <li>- mis en place du suivi des décisions actées</li> </ul>
<p><b>Pilote</b></p>	<p><b>La direction de la PIC en liaison avec les différents pôles</b></p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Organisme de formation, OPCA,</p>
<p><b>Indicateurs</b></p>	<p>Compte rendu de réunion, suivi d'exécution, etc</p>

## **AXE 2 : Développer et diversifier l'offre de services dans le domaine des loisirs et de la santé**

### **Fiche action 2.1 Préparation à l'accouchement en piscine**

<b>Objectifs</b>	Comme pour son bébé, immergé dans le liquide amniotique, le rapport que la femme enceinte entretient avec l'eau est très particulier et souvent très fort pendant la grossesse. D'où l'attrance de certaines futures mamans pour la préparation à l'accouchement en piscine. Il s'agit de développer une offre de service spécifique en faveur des futures mamans
<b>Nature de l'action</b>	La préparation est Ouverte à toutes les femmes, y compris celles qui ne savent pas nager, les séances sont encadrées par une sage-femme, accompagnée d'un maître-nageur Au programme : exercices d'entretien corporel, travail sur l'apnée, étirements et relaxation
<b>Pilote</b>	<b>Le pôle aquatique, pôle accueil et communication</b>
<b>Partenaires</b>	Réseau des sages femmes, médecin gynécologue,
<b>Indicateurs</b>	Nombre de femmes inscrites, nombre de médecins informés, etc

Fiche action 2.2 Lutte contre le surpoids et l'hypertension : gymnastique douce ou aquagym

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>La société Guadeloupéenne est marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un vieillissement de sa population</li> <li>- une augmentation de l'obésité</li> </ul> <p>Ces deux facteurs entraînent une détérioration graduelle de l'état de santé. En tant que senior, il est souvent recommandé de pratiquer une activité sportive afin de préserver sa condition physique. Et pour les personnes souffrant de surpoids, La pratique d'une "gymnastique douce" peut être une excellente manière de reprendre le sport</p> <p>L'aquagym est une alternative sportive relativement tonique qui présente de nombreux bienfaits. Les mouvements effectués dans l'eau ont un effet drainant qui permettent de galber la silhouette sur le long terme, de travailler au niveau cardio-respiratoire et de solliciter les muscles de tout le corps. Relaxante et apaisante, l'aquagym s'adresse à tous, sans limite d'âge. Il n'est pas rare que les personnes pratiquant de l'aquagym ressentent une forme de fatigue après les cours. Cette dernière n'a cependant rien de néfaste et favorise généralement un sommeil agréable.</p>
<p><b>Nature de l'action</b></p>	<p>l'aquagym est une forme de <b>gym douce pouvant être intéressante pour ces personnes</b> souhaitant se remettre au sport. Comme son nom l'indique, elle se pratique sous l'eau, dans une piscine ou un bassin. Ses principaux avantages sont qu'elle permet de limiter les risques de claquage ou d'élongation musculaires et offre une grande amplitude de mouvement car les pratiquants ne sont pas gênés par leur poids. La préparation est ouverte à toutes les personnes, y compris celles qui ne savent pas nager, les séances sont encadrées par une un maître-nageur          Au programme : exercices d'entretien corporel, étirements et relaxation</p>
<p><b>Pilote</b></p>	<p><b>Le pôle aquatique, pôle accueil et communication</b></p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Réseau des médecins, mutuelles etc,</p>
<p><b>Indicateurs</b></p>	<p>Nombre inscrits, etc</p>

### Fiche action 2.3 *Piscine en famille, une journée à la piscine*

<b>Objectifs</b>	Il s'agit d'ouvrir la piscine aux familles du territoire comme lieu de détente et de loisirs pendant les périodes de vacances
<b>Nature de l'action</b>	<p>A l'image des grandes vacances 2014, baignades avec structures gonflables les samedi après-midi et dimanche matin des petites vacances scolaires pour permettre à l'ensemble de la famille, de se détendre autour des jeux et de la baignade</p> <p>A ces occasions il est mis en place des programmes d'animation et des activités de découverte</p> <p>Ces activités peuvent également se réaliser au travers d'un partenariat avec une association dans le cadre d'une activité de "structures d'animation sans hébergement » ex CLSH</p>
<b>Pilote</b>	<b>Le pôle aquatique, pôle accueil et communication</b>
<b>Partenaires</b>	Prestataires de services, loueurs d'équipement
<b>Indicateurs</b>	Taux de fréquentation de la piscine pendant les vacances, etc

#### Fiche action 2.4 *Piscine sur mesure*

<b>Objectifs</b>	En direction des Comités d'entreprises, de certaines administrations, à des dates spécifiques, il s'agit de développer une offre ludique, de détente et de loisirs sur mesure. En direction des particuliers, une offre personnalisée avec le coaching d'un maitre nageur
<b>Nature de l'action</b>	Selon la commande, il s'agit de préparer une offre spécifique ou de mettre à disposition un espace privilégié. Un programme d'activités est alors préparé (Aquabougé, Aquabike, Aquagym en petit bain, Aquajogging en grand bain, Aquazumba, jeu d'eau, etc. structure gonflables, restauration, etc.
<b>Pilote</b>	<b>Le pôle aquatique, pôle accueil et communication</b>
<b>Partenaires</b>	Prestataires de service,
<b>Indicateurs</b>	Nombre de contrats signés, etc

**AXE 3 : faire de la PIC, un outil d'accueil et de formation des sportifs de hauts niveaux dans le domaine de la natation en Guadeloupe.**

**Fiche action 3.1** *une offre de service en faveur des sportifs de haut niveau*

<b>Objectifs</b>	Fournir les conditions optimales d'entraînement aux nageurs de haut niveau de l'hexagone ou des autres pays lors des périodes hivernales.
<b>Nature de l'action</b>	Sous forme de stage ou de séjours, il s'agit de proposer un service à la clé incluant : - hébergement et restauration - période d'entraînement en bassin, - période de musculation Le service sera facturé à l'athlète, son club ou son sponsor. Le programme inclura nécessairement des heures quotidiennes de natation, des sessions de réveil musculaire, préparation athlétique, activités extérieures
<b>Pilote</b>	<b>Le pôle administration en relation avec le pôle aquatique et communication</b>
<b>Partenaires</b>	Prestataires en hébergement, restauration et loisirs
<b>Indicateurs</b>	A déterminer



